

Monsieur le Président,

Cher Enrique Baron Crespo,

Mesdames et Messieurs les vice-présidents,

Chers collègues,

C'est avec gratitude que nous rendons hommage à nos collègues qui nous ont quittés au cours de ces douze derniers mois. Nos pensées et nos prières vont vers eux et leurs familles. Nous avons l'honneur d'accueillir parmi nous aujourd'hui certains membres de la famille de nos collègues décédés.

Nos souvenirs nous ramènent aux années pendant lesquelles nous avons travaillé avec nos collègues aujourd'hui décédés au sein du Parlement, une institution qui n'a pas sa pareille dans le monde et qui est donc unique en son genre. Nous avons discuté ensemble, nous nous sommes parfois aussi disputés, mais toujours dans la conscience et avec la volonté de servir l'Europe.

Le Parlement européen, élu par les citoyennes et les citoyens de l'Union européenne, est aujourd'hui un législateur important et influent. Mais surtout, et nous devons le répéter sans relâche, il est l'expression de la réconciliation, de la coexistence pacifique, de la liberté, de la démocratie, de l'application du droit et de la recherche de la justice sociale. Les principes de la solidarité et de la subsidiarité sont le fondement de la défense de nos valeurs communes. Avec la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, ces valeurs et ces principes, qui sont une partie importante du traité de Lisbonne, sont devenus un critère d'action contraignant pour l'Union européenne. La charte fait partie du droit en vigueur. L'unification européenne, dont l'expression est l'Union européenne d'aujourd'hui, a créé quelque chose de nouveau sur le plan historique: elle est fondée sur le droit; c'est le droit qui a le pouvoir. Ce n'est pas le pouvoir qui crée son propre droit.

C'est pour ces valeurs et principes que nos collègues décédés se sont mobilisés. Ils ont contribué à créer quelque chose qui reste déterminant pour l'avenir de l'Europe: l'«unité de l'Europe dans sa diversité».

Parmi nos collègues décédés l'année dernière figure Simone Veil. En lui rendant hommage à elle en particulier, je rends hommage à tous nos collègues décédés. Le 18 juillet 1979, elle est devenue la Présidente du premier Parlement européen élu au suffrage universel direct. J'ai eu le privilège de faire partie de ses électeurs. Le 1^{er} juillet 2018, Simone Veil et son époux Antoine iront reposer au Panthéon. Simone Veil est un symbole de la nouvelle Europe qui a été créée après la fin des tragédies subies par notre continent.

Simone Veil était une personnalité tout à fait extraordinaire. Une femme, une Française, une Européenne exceptionnelle. Elle subit l'enfer d'Auschwitz et, malgré cela, retrouva le chemin de l'espoir vers un avenir meilleur. C'est le symbole de sa grandeur.

Dans son discours d'investiture du 18 juillet 1979, à Strasbourg, en tant que Présidente du premier Parlement européen élu au suffrage universel direct, Simone Veil évoqua trois défis majeurs que seule l'Europe allait, selon elle, pouvoir relever. Elle parla du défi de la paix, c'est-

à-dire de l'entente entre les peuples; du défi de la liberté, un droit fondamental de l'être humain; enfin, du défi de la prospérité, qui est celui du progrès social.

Dans un discours devant le Bundestag à Berlin, le 27 janvier 2004, journée dédiée à la mémoire de l'Holocauste, elle prononça cette phrase: «Cette Europe réconciliée, il fallait lui donner une assise durable, et pour cela, la fonder sur deux exigences: la transmission de la mémoire et la démocratie.»

Le Parlement européen a répondu à l'appel lancé par Simone Veil pour la transmission de la mémoire en édifiant la «Maison de l'histoire européenne» et en inaugurant l'agora Simone Veil à Bruxelles. Simone Veil était un exemple emblématique de courage, elle fit preuve d'une volonté remarquable dans le sens du pardon, de la réconciliation et d'un nouveau départ. Son engagement profond dans le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes n'avait d'égal que son autorité politique pour la promotion de l'intégration européenne. Tout cela restera à jamais gravé dans notre mémoire.

En mémoire de Simone Veil, et de tous nos collègues décédés, nous souhaitons rendre hommage à nos valeurs communes, à notre héritage européen, avec ses hauts et ses bas, ainsi qu'au chemin parcouru vers l'unification de l'Europe. Et tout cela, nous voulons l'ériger en contrat pour l'avenir de l'Europe.

Permettez-moi de rappeler un événement qui ne concerne certes pas un collègue décédé mais un ami du Parlement européen et le Parlement européen lui-même. Le 1^{er} juillet 2017, nous avons rendu hommage au citoyen d'honneur de l'Europe et ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Helmut Kohl, lors d'une cérémonie européenne qui s'est tenue dans l'hémicycle du Parlement européen, à Strasbourg. C'est avec gratitude que nous lui rendons un dernier hommage à lui aussi. Il a contribué à faire du Parlement européen ce qu'il est aujourd'hui. Même décédé, il a servi l'Europe une dernière fois lors de cette cérémonie au Parlement européen, à Strasbourg.

Rien dans la vie, et en politique non plus, n'est jamais garanti et l'avenir de l'Union européenne reste donc incertain. Nous rendons hommage à nos collègues décédés en nous rappelant les paroles de Jean Monnet: «Rien n'est possible sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions.» L'une de ces institutions, c'est le Parlement européen. C'est aussi pour cette institution que nos collègues décédés ont vécu et ils nous laissent en héritage quelque chose qui vaut la peine d'être défendu. La meilleure façon de rendre hommage à la mémoire et à l'action des collègues qui nous ont précédés, c'est de défendre avec courage et détermination, avec passion mais aussi avec patience, nos convictions et idéaux communs en vue d'une Europe libre, pacifique et unie, aujourd'hui et demain. Restons inlassablement mobilisés ensemble, en commémoration et en l'honneur de nos collègues décédés.